Visualiser cet email dans votre navigateur

Sommaire

L'InterCAS

Les dispositifs mis en place par le pôle SQVT

Les offres de la SRIAS Nouvelle Aquitaine

MGEN : les prestations et services en faveur des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance

Vous avez ou allez avoir 62 ans et vous souhaitez partir à la retraite à la prochaine rentrée universitaire ?

La CVAT, c'est quoi ?

Le comité du mieux-être

L'InterCAS

Camps d'été et colonies de vacances sportives à Lathus. Séjours vacances été 2021 à thème pour tous les enfants petits ou grands et adolescents.

Sur ces tarifs, l'InterCAS accorde une subvention de 50 % - 1 semaine subventionnée par enfant - dans la limite du budget alloué à cette activité. Lire l'article ...

Cirque Octave Si

Cirque Octave Singulier

Stages été 2021 pour les 4-12 ans, 90€ la semaine des 5 jours ! Lire l'article ...

CenterParcs

Week-end à Center Parcs "Domaine le bois aux daims" à Loudun, du vendredi 2 au lundi 5 juillet 2021.

Cottages : 4 personnes 244€ au lieu de 488€, 6 personnes 295€ au lieu de 591€, 8 personnes 345€ au lieu de 690€. Réservation avant le mardi 27 avril 2021. Lire l'article..

1 semaine aux Canaries pour les vacances de la Toussaint

Du samedi 23 au 30 octobre 2021, à partir de 409 € au lieu de 819 € pour un adulte. Lire l'article ...

Odalys
VACANCES

Location Odalys, 1 semaine subventionnée sur la période du 1er mai au 23 octobre 2021

Une semaine à partir de 440 € pour un mobil-home 4/5 pers. à Pleubian du 7 au 14 août 2021. Lire l'article...

Une semaine en Andorre - Le Pas de la Case.

Une semaine à partir de 100.80€ pour un studio 2, 3 ou 4 personnes. Lire l'article ...

Atelier relaxation avec le CAES CNRS

Cours de relaxation, chaque vendredi de 12h00 à 12h30, en visio (via GoogleMeet), et adapté pour être suivi depuis votre bureau ! Lire l'article ...

Billets de cinéma CGR

Prolongation exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2021. Lire l'article ...

Domaine de la Dozonnerie / Vin de Chinon

Commande avant le vendredi 16 avril 2021. Livraison le mardi 27 avril 2021. « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé" Lire l'article ...

Domaines et villages ; le catalogue de Printemps 2021 est disponible !

Commande avant le vendredi 7 mai 2021. Livraison mi-juin.
« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé" Lire l'article ...

le catalogue en ligne

Connectez-vous !

Billetterie, sport, achats groupées, vacances, ateliers.

Retrouvez tous vos avantages ...

Les dispositifs mis en place par le pôle SQVT

Lire l'article ...

Les offres de la SRIAS Nouvelle Aquitaine

Les actions proposées par les SRIAS ont vocation à répondre à des besoins collectifs visant à améliorer les conditions de vie des agents de l'état et de leurs familles. Elles aident également les agents à faire face à des situations difficiles.

Lire l'article ...

MGEN : les prestations et services en faveur des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance

Lire l'article ...

Vous avez ou allez avoir 62 ans et vous souhaitez partir à la retraite à la prochaine rentrée universitaire ?

Attention, vous devez sans tarder effectuer votre demande en ligne.

Voici la procédure :

Je dois effectuer ma demande en ligne :

6 mois au minimum et 18 mois au maximum avant ma date de départ :

- Je me connecte sur le site https://www.info-retraite.fr pour effectuer une seule demande pour l'ensemble des régimes de retraite, de base et complémentaires du secteur privé.
    - Je vérifie que l'ensemble de mes trimestres sont bien enregistrés et, le cas échéant, j'en demande la modification en fournissant les

justificatifs.

- Je suis ensuite dirigé-e vers le site https://ensap.gouv.fr pour ma retraite du secteur public
    - Je vérifie mes données (carrière, enfants, bonifications…) et demande, le cas échéant une modification au Service des Retraites de l'Etat (SRE),
    - Je complète le formulaire en ligne de demande de pension civile et de radiation des cadres,
    - Je veille à joindre les pièces justificatives demandées.

Lorsque ma demande est finalisée je reçois un mail de confirmation contenant le récapitulatif de ma demande avec en pièce jointe un document relatif à ma demande de radiation des cadres. Dès le lendemain de la finalisation de ma demande et à réception du mail de confirmation je peux accéder au suivi de mon dossier sur mon compte ENSAP.

Je dois impérativement et dans les meilleurs délais :

- Imprimer le document de demande d'arrêté de radiation des cadres joint au mail de confirmation de la demande et le transmettre à la Plateforme de Mutualisation des Retraites (PMR) **par voie hiérarchique pour visa de la composant ou du service.**

Pour tous renseignements ou informations vous pouvez nous contacter à l'adresse : pmr@univ-poitiers.fr

La CVAT, c'est quoi ?

Dans le cadre de sa démarche du mieux-être au travail et en lien avec l'action du CHSCT, l'établissement a mis en place une Cellule de Veille et d'Action pour le Travail (CVAT). Cette cellule est en charge du traitement des situations de travail dégradées de nature individuelle ou collective, pouvant constituer une situation de risque psychosocial (RPS) ou susceptibles d'évoluer en ce sens.

« Ce qui fait qu'un risque pour la santé au travail est psychosocial, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine : les risques psychosociaux seront définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental »

La CVAT est saisie des situations dégradées par des capteurs de terrain ou

institutionnels qui la sollicitent dans le cadre de la procédure d'établissement établie. Chaque agent dispose de la possibilité d'alerter un des capteurs pour lui-même, l'un de ses collègues ou un collectif de travail. Un seul préalable à la saisine de la CVAT : l'agent et/ou les agents concernés par la situation dégradée doivent avoir donné leur accord pour que la situation soit examinée dans le cadre de la cellule. La CVAT se réunit alors dans les plus brefs délais, analyse la situation exposée de manière à identifier les causes des difficultés liées à l'organisation du travail, aux relations exercées et plus globalement aux conditions d'emploi. La CVAT propose alors des actions correctives et d'amélioration en concertation avec le service et veille à la mise en œuvre de ces actions et au suivi.

La CVAT peut orienter le cas échéant les agents en souffrance vers des professionnels compétents de santé ou de ressources humaines dans le cadre d'un accompagnement individuel.

La Cellule de Veille et d'Action pour le Travail est un espace collaboratif de réflexion et d'action, entre les acteurs du secteur médico-social, de la prévention, des ressources humaines, de la gouvernance, de la direction du service et des représentants des personnels au CHSCT. La CVAT prône ainsi la transversalité et la complémentarité des regards, pour prévenir ou traiter des situations nécessitant une prise en charge individuelle et/ou collective. Elle vise ainsi à accompagner les personnels et les collectifs vers un mieux-être au travail.

La CVAT a pour obligation la discrétion et le respect de la confidentialité des dossiers qu'elle examine. La CVAT n'a pas vocation à se substituer au travail d'une instance représentative de l'établissement. Elle contribue par son action et son rapport d'activité annuel à enrichir le dialogue social et les orientations politiques de l'établissement autour de la politique du Mieux-être.

Pour en savoir plus sur le dispositif, les capteurs et le fonctionnement de la CVAT : lire l'article

Le comité du mieux-être

La situation sanitaire impose à beaucoup d'entre nous de travailler à domicile. Au delà de son intérêt sanitaire, cette nouvelle modalité de travail s'accompagne de contraintes nouvelles, qui peuvent à l'occasion représenter un défi plus ou moins important.

Le COME UP met en place plusieurs expérimentations destinées à mieux vous accompagner.

La première, qui est en cours, consiste à mettre en place des séquences de réveil musculaire et/ou de pauses actives. Ces séquences de 10 minutes sont organisées à distance par Marie, Nicolas et Valérie, tous les trois enseignants au SUAPS.
D'autres expérimentations sont à l'étude. Elles seront abordées soit sous forme de courtes vidéos, soit sous forme de séquences de 10 minutes avec la plateforme Webex.

Une évaluation est prévue à l'issue de chaque expérimentation. L'avis des participants est ensuite utilisé pour améliorer la proposition, et décider de l'intérêt de la pérenniser ou non.

Vous êtes intéressé.e.s à participer à ces expérimentations ou à en connaitre les résultats ?
Suivez l'actualité du COME UP sur la page http://sqvt.univ-poitiers.fr

UNIVERSITÉ
DE POITIERS

www.univ-poitiers.fr